

Séance du 15 juin 2017

Le quinze juin deux mille dix-sept, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 12/06/2017

Date d'affichage : 20/06/2017

Étaient présents : MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, DUFORT Erik ; Mmes LEDOUX Malika, PAISANT Nadège ; MM BELLÉE Pascal, BAZIN Denis ; Mme LEVALLOIS Mireille, NOURRY Cécile ; M. ALLIX Gratien ; Mmes LEMERRE Honorine, CANTO Stéphanie ; M. LEPLEY Laurent.

Était excusé : M. BOURGÈS (procuration M. BOURGE).

M. BAZIN, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Maire demande s'il y avait des remarques sur le compte rendu de la séance du 12 avril 2017. Aucune modification n'étant à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

I. Investissement 2017 : achat d'un véhicule utilitaire (visa 16/06/2017)

M. le Maire expose au Conseil Municipal que plusieurs garages ont été contactés pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour le service technique.

Après étude des différentes propositions, le groupe de travail propose de retenir la proposition de FCN Autos SARL de Domjean pour un Renault Kangoo DCI 70 CV modèle Confort de 2008 et 115 000 Kms avec une garantie de 3 mois pièces et main d'œuvre. Il est de plus équipé d'étagères de rangement. Le prix demandé est de 4 920 € TTC avec la fourniture et la pose d'un crochet d'attelage.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de retenir la proposition de FCN Autos SARL de Domjean pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire référencé ci-dessus pour un montant de 4 920 € TTC ;
- autorise M. le Maire ou un adjoint, à signer tout document relatif à cet achat ;
- autorise FCN Autos SARL à effectuer les démarches pour le changement de plaque d'immatriculation et la demande de carte grise.

II. Désignation d'un huissier de justice (visa 16/06/2017)

M. le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'une expulsion locative, il est nécessaire de saisir un huissier de justice afin de récupérer les impayés de loyers et de faire respecter la procédure en cas de refus de paiement. En effet, il rappelle qu'il a donné congé aux locataires du logement sis 4 La Gare par courrier recommandé en date du 28 octobre 2016. Ces derniers refusant de quitter les lieux, la commune est contrainte de faire appel à un huissier.

Après différents contacts, M. le Maire propose de retenir Maître LEVESQUE de Saint-Lô.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire :

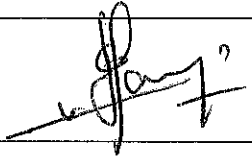

- à mettre en place une procédure d'expulsion locative à l'encontre des locataires du logement communal sis 4 La Gare à Carantilly ;
- à désigner Maître Richard LEVESQUE, huissier de justice à Saint-Lô pour suivre la procédure ;
- à signer tout document relatif à cette affaire.

III. Affaire diverse

M. le Maire informe le conseil qu'une séance aura lieu le 30 juin à 19h30. Elle sera consacrée dans sa première partie à désigner les titulaires et suppléants pour le vote aux élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2017. Une convocation sera adressée aux conseillers municipaux dès que les modalités seront connues.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Pierre BOURGE 	Le Secrétaire, Denis BAZIN 
Bruno CORON	Cécile NOURRY
Erik DUFORT	Gratien ALLIX
Malika LEDOUX	Honorine LEMERRE
Nadège PAISANT	Stéphanie CANTO
Pascal BELLÉE	Laurent LEPLEY
Mireille LEVALLOIS	André BOURGÈS PP P. BOURGE